



31, rue de la colline
11300 Limoux
Tél : 06 19 56 32 35
04 68 31 87 91



72 rue de la République
76800 Saint-Etienne-du-Rouvray
Tél : 06 14 71 57 93
Email : convergence.rail@hotmail.fr

10^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ALF

Un nouveau tournant à négocier ! Une nouvelle bataille à mener !

Dix années de réunions, d'assemblées, d'interventions auprès du gouvernement et du ministère, de pétitions, de délégations, 10 années de bataille pour aider à la fois, les citoyens, les élus et nous-mêmes à avancer sur cet objectif du maintien et du développement de la ligne ferroviaire Carcassonne Quillan et avec elle la défense des territoires de la moyenne et haute vallée de l'Aude.

I. Le point sur la situation actuelle : **UN PREMIER BILAN POSITIF !**

- A l'heure où se tiendra cette 10^{ème} assemblée générale, la régénération totale du segment Carcassonne-Limoux sera complètement terminée. **Nous ne boudons pas cette première bataille gagnée, nous prendrons même le temps de nous en féliciter.**
- **Le projet de la gare multimodale à Carcassonne est en bonne voie.** La phase d'élaboration et d'engagement se précise. Un comité de pilotage sera mis en place très prochainement.
- Dans le même temps, le Conseil Régional Occitanie élu en 2016, avec Carole DELGA comme Présidente, a initié et organisé les Etats Généraux du rail et de l'intermodalité, à l'issue desquels fut déclarée et inscrite dans sa résolution finale, la régénération du tronçon Limoux-Quillan comme chantier prioritaire dans le cadre du contrat de plan Etat/Région.
- Pour concrétiser cet engagement, le Conseil Régional a mis en place un comité de pilotage, au sein duquel **2 commissions vont travailler** :
 - *La 1^{ère} portant sur le ferroviaire*
 - *La 2^{ème} sur le projet territorial à construire autour de la ligne et plus particulièrement autour du 2^{ème} tronçon.* Cette 2^{ème} commission, tiendra sa première session plénière le 28 Mars à Limoux. Elle réunira, sous l'égide du Conseil Régional, les acteurs économiques (chambres consulaires), politiques (élus du territoire des communautés de communes et de l'agglomération de Carcassonne), le Conseil Départemental et des représentants de l'ALF.

A l'issue de ces travaux, le projet sera soumis, pour accord, au représentant de l'Etat, pour la part qui lui revient dans le cadre contractuel Etat/Région.

Quant à nous, au sein de cette commission, nous défendrons, le projet de modernisation de la totalité de la ligne, qui doit donner tout son sens à la démarche (efficience avec les trains aux bons horaires, pertinence avec les arrêts aux bons endroits, et cohérence avec la complémentarité des différents modes de transport et son corollaire : l'intermodalité).

Outre ces aspects liés au transport des voyageurs, **nous ajouterons les projets industriels (Domitia et autres) avec le transport du fret et les projets touristiques, avec l'utilisation de la ligne les dimanches et fêtes.**

II. Cependant de sombres nuages se sont formés sur la partie Limoux-Quillan

Nous relevons 3 points d'inquiétude forte:

1 - La décision de SNCF Réseau de suspendre l'exploitation ferroviaire pour des raisons de trop grande vétusté concernant 2 ou 3 parties de voie entre Limoux et Quillan (6 KM environ). Dans ce contexte, les 2 points qui vont suivre cette décision aggravent nos inquiétudes.

2 - Quant au positionnement de l'Etat et de son gouvernement sur le contrat de plan, les inquiétudes sur l'avenir « des petites lignes », suite aux rapports Duron et Spinetta et aux déclarations du 1^o ministre, ne sont pas levées. Les déclarations de principe de ce dernier, à bien les entendre et bien les lire, ne lèvent pas clairement toutes les hypothèques sur le sujet.

En effet l'engagement nécessaire pour l'investissement indispensable à la régénération n'est pas acquis pour les 9000 km de petites lignes.

Quelles seront celles qui vont être abandonnées ou avec un engagement financier limité au seul volet de l'investissement ? Et l'Etat ne voudra-t-il pas reporter la charge d'exploitation et d'entretien de ces lignes sur les collectivités territoriales, abandonnant ainsi son devoir de maintenance du réseau public ferroviaire ?

3 - Une prise de position circonstancielle, après reniement, celle du maire de Quillan, sur la pseudo possibilité d'un plan B, risque de peser un peu plus dans la balance des incertitudes.

III. Sur tous les fronts, en toutes circonstances et à chaque étape, nous allons devoir pousser très fort pour peser le poids nécessaire pour faire aboutir l'ensemble de notre projet.

Nous allons dire et expliquer à quel point ce plan B est une fausse solution pour l'avenir de la haute vallée et se révèle être une ineptie d'envergure. Le maire de Quillan a le droit de dire et d'écrire ce qu'il pense, nous ne le contestons pas.

Nous tenons nous aussi, à exprimer notre position, quand dans le même temps, autour de lui, 54 maires des communes environnantes ont adopté une délibération en 3 points essentiels, demandant :

- l'abrogation du décret portant sur les contrats de performances (Etat/SNCF Réseau) excluant les lignes UIC 7 à 9 du financement des investissements nécessaires pour assurer leur pérennité ;
- le relèvement de la vitesse des trains à la vitesse nominale de la ligne (90km/h) après régénération ;
- que la continuité de la voie et des circulations ferroviaire soient assurées de Carcassonne-Quillan.

Sur cette question que nous appelons "**Plan B voie verte**", un argumentaire spécifique est annexé à la convocation, et sera diffusé largement en direction des élus et des citoyens.

Les freins qu'envisage de mettre le gouvernement à ce projet doivent être empêchés.

Notre mobilisation avec les élus, les usagers et les citoyens, devra être forte, déterminée, réaffirmée autant qu'il le faudra. Voilà ce que nous avons à mettre en œuvre, pour l'exercice qui vient !

**C'est ce que nous allons réaffirmer lors de notre 10^{ème} Assemblée Générale.
Cette stratégie doit s'exercer sous toutes les formes adaptées et nécessaires.
Le plan de travail qui en découlera, nous le ferons ensemble.
Notre unité et notre forte mobilisation seront nos meilleurs atouts.**

**Limoux, le 16 Mars 2018
Le président de l'ALF : Patrick BACOT**